



Conseil des droits de l'homme

18^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Vietnam

Genève, le 5 février 2014

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Vietnam et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

La Suisse se félicite de la signature par le Vietnam de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et **recommande sa ratification dans les meilleurs délais.**

La Suisse **recommande au gouvernement de réduire la liste des crimes passibles de la peine de mort, en particulier les crimes économiques et liés aux stupéfiants et d'examiner la possibilité d'introduire un moratoire.**

La Suisse est préoccupée par la situation concernant le droit à la liberté d'expression, le droit de réunion pacifique et le droit à la liberté d'association et **recommande au gouvernement de tenir compte de l'avis du Groupe de travail sur la détention arbitraire relative à la libération de la trentaine de personnes en détention arbitraire depuis le dernier EPU.**

Afin de mieux protéger les droits des détenus en détention provisoire, **la Suisse recommande au gouvernement de garantir le droit aux visites familiales ainsi que le droit à une assistance juridique, en particulier durant l'enquête policière.**

Je vous remercie.
